



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Madame Florence Parly,

ministre des Armées

Présentation de la stratégie spatiale de défense

Base aérienne 942 de Lyon, le 25 juillet 2019

– Seul le prononcé fait foi –

Madame la Préfète,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'air,
Monsieur le Président du CNES,
Monsieur le Président de l'ONERA,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les présidents et directeurs généraux,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Les images étaient floues, sans couleur et pourtant inoubliables. Fascinés, parfois émus ou saisis d'une inavouable pointe de déception, des milliers de personnes dans le monde entier assistent en direct au premier pas de l'homme sur la Lune. Une nouvelle page est sur le point d'être écrite : nous sommes le 21 juillet 1969, il y a presque 50 ans, jour pour jour.

Dans les années 1960, l'espace était une nouvelle frontière. Et j'ai une conviction : aujourd'hui, c'est désormais la dernière frontière.

La dernière frontière technologique que nous devons franchir. Le dernier domaine à investir. Nos armées sont intelligentes et elles s'adaptent. Elles ont évolué au gré des ruptures technologiques. L'Homme a construit des avions, nous avons créé l'armée de l'Air. L'Homme a investi le champ cyber, nous avons créé un commandement dédié aux cyber menaces. L'Homme rêve d'intelligence artificielle, nous avons doté nos armées d'une stratégie de l'intelligence artificielle. Aujourd'hui, nos alliés et nos adversaires militarisent l'espace. Et alors que le temps de la résilience se fait de plus en plus court, nous devons agir. Nous devons être prêts. Car demain, c'est déjà hier.

La preuve, en un seul exemple : il y a un an, je vous avais parlé d'un espion de l'espace, l'indiscret Luch Olymp, un satellite russe. Je ne résiste pas à vous en donner quelques nouvelles : il a depuis laissé sa carte de visite à 8 nouveaux satellites, appartenant à différents pays.

Des satellites espionnés, brouillés, ou encore éblouis ; les moyens de gêner, neutraliser ou détruire les capacités spatiales adverses existent et ils se développent : nous le savons, l'ombre de la menace est bien réelle.

A cette arsenalisation rampante de l'espace, s'ajoutent les risques liés à la démocratisation de l'accès à l'espace, le New Space. Je pense notamment aux entreprises de la Silicon Valley qui s'emparent de l'espace, parfois au mépris de l'autorisation des Etats dont elles relèvent. C'est ce qu'a montré le lancement de nano satellites par une startup américaine en 2018, en dépit du refus qui lui avait été signifié. L'apparition mal contrôlée de ces nouveaux acteurs, essentiellement privés, qui promettent toujours plus de services, d'images, de débit ou d'applications exploitant les données d'origine spatiale est certes prometteur, mais porte aussi d'indéniables dangers.

La pollution spatiale en est un : la multiplication des débris dans l'espace engendre des risques de collision considérables pour nos satellites.

Et l'espace ne doit pas devenir un nouveau Far West.

Il est nécessaire que les Etats soient en mesure de maîtriser les risques. Pour cela, disposer d'une défense spatiale renforcée, est absolument essentiel. Car c'est de notre indépendance qu'il s'agit. C'est notre liberté d'appréciation, d'accès et d'action dans l'espace qui est en jeu.

Et c'est bien tout notre quotidien qui en dépend. Un smartphone fait appel chaque jour à des dizaines de satellites, selon les applications sollicitées. Et je ne parle pas du quotidien de nos soldats. Communiquer, observer ou se géolocaliser par satellite, ce sont des actions indispensables à la conduite des opérations militaires.

Opérer grâce à l'espace et dans l'espace, c'est notre horizon.

Et c'est pourquoi le Président de la République a souhaité doter la France d'une véritable stratégie spatiale de défense. Je suis donc très fier d'être ici aujourd'hui pour vous présenter notre nouvelle stratégie spatiale, que je déclinerai selon trois axes.

Premièrement, un grand commandement de l'espace sera créé le 1^{er} septembre pour appréhender les questions spatiales militaires à l'aune des ruptures stratégiques, nous doter d'une doctrine des opérations dans l'espace, et mettre en œuvre nos moyens spatiaux.

J'aimerais, face à ce parterre d'aviateurs, avoir un mot pour vous. Depuis que la France s'est engagée dans l'espace, c'est votre armée qui prend soin de nos capacités, c'est votre armée qui nous offre la majorité des spécialistes de l'espace. Et ces spécialistes, il nous faut continuer à les attirer, les fidéliser, les faire progresser. Par ailleurs l'espace est le prolongement naturel de l'espace aérien auquel vous êtes rompus.

C'est pourquoi ce grand commandement sera placé sous l'autorité de l'armée de l'Air, qui deviendra donc l'armée de l'Air et de l'espace. Il succédera au commandement interarmées de l'espace, et je tiens ici à rendre également hommage au personnel qui l'a fait grandir. Avec 9 années d'existence à son actif, ce commandement a su incarner et porter avec succès notre ambition dans le domaine spatial militaire, au point de devenir un référent des autorités nationales et un acteur reconnu par ses homologues étrangers. S'il est appelé demain à céder sa place, ce n'est pas par manque de résultats, mais parce que les ambitions que nous portons à long terme sont gigantesques et appellent au renouveau.

Un renouveau qui s'appuiera sur les unités d'excellence historiques en la matière dont la France dispose déjà : ici à Lyon, à Toulouse, à Paris, à Creil et ailleurs. Le commandement de l'espace aura pour rôle de fédérer et coordonner tous les moyens consacrés au domaine spatial de défense. Et c'est à Toulouse, ville au cœur de l'écosystème spatial français, que sera basé le centre opérationnel du commandement de l'espace. Toulouse, à la croisée des idées et des innovations, doit permettre de développer des synergies : avec les acteurs privés, avec le CNES bien évidemment, dont nous pourrions bénéficier de toute l'expertise ; et nous en aurons besoin.

A terme, le centre doit conduire l'ensemble de nos opérations spatiales, sous les ordres du chef d'état-major des armées, en lien avec le CPCO, le Centre de planification et de conduite des opérations, à l'instar de l'ensemble de nos opérations.

C'est tout un campus spatial qui sera constitué à Toulouse : il y aura autour du centre d'opérations, un *Space Lab*, laboratoire innovant du spatial de défense en étroite collaboration avec la DGA et le CNES. Et nous créerons également en France une Académie de l'Espace pour fédérer toutes les formations du ministère, susciter les vocations et favoriser les carrières spatiales : vouloir devenir, un jour, général de l'espace, ce n'est plus une fantaisie, ce sera désormais une ambition crédible.

Car Jean Monnet nous l'a enseigné, si rien n'est durable sans les institutions, rien n'est possible sans les hommes : le commandement de l'espace sera donc immédiatement doté d'une équipe de 220 personnes, qui montera progressivement en puissance sur la durée de la loi de programmation militaire.

Deuxième axe, c'est tout notre environnement juridique que nous devons faire évoluer. Vous le savez, nos armées sont profondément légalistes, et il ne peut y avoir de révolution de notre doctrine sans évolution de la loi.

Pour l'heure, les opérations spatiales militaires obéissent aux mêmes règles que les opérations spatiales des acteurs privés. Au moment où l'espace devient un enjeu majeur de sécurité nationale, cela doit changer : la loi doit donc évoluer, et ce dans le plein respect du droit international, pour intégrer la spécificité des opérations spatiales militaires, comme cela a déjà été fait aux Etats-Unis, ou en Finlande.

Un avant-projet de loi destiné à modifier le cadre juridique posé par la loi du 3 juin 2008 relative aux opérations spatiales sera proposé prochainement, et sera guidé par deux principes : libérer nos armées et protéger nos capacités.

Alors, lorsque je parle de libérer nos armées, je veux dire par là qu'il faut leur accorder une marge de manœuvre suffisante pour protéger pleinement nos intérêts de défense, pour préserver les intérêts de la Nation.

J'ai ainsi décidé que le ministère des Armées assumerait la fonction d'opérateur spatial. Si nous souhaitons être en mesure de mener de véritables opérations spatiales militaires, il nous faut développer une autonomie d'action.

Et piloter, c'est porter la responsabilité. Cela signifie que nous devons pouvoir prendre la main sur nos satellites, qui sont actuellement opérés par nos camarades ingénieurs et techniciens du CNES. Et je souhaite leur dire toute la reconnaissance que nos Armées ont pour les compétences et l'excellence dont ils font preuve tous les jours dans l'accomplissement de leur mission. Nous avons besoin de vous aujourd'hui et nous aurons besoin de vous demain.

Protéger nos capacités, c'est vital, tout particulièrement face à la montée en puissance d'un phénomène tel que le New Space.

Nous réfléchissons actuellement aux côtés du SGDSN et du CNES, aux moyens de réguler des activités spatiales commerciales émergentes. Je pense en particulier aux activités de surveillance de l'espace, que ce soit depuis la terre ou depuis l'espace, ou bien encore d'interception des signaux électromagnétiques depuis l'espace.

Tout l'enjeu sera de trouver un équilibre entre la protection des intérêts nationaux, la compétitivité de nos entreprises que nous souhaitons évidemment préserver et le maintien de l'attractivité de la France.

Protéger nos capacités, cela ne s'applique pas uniquement à nos activités militaires, mais aussi à nos intérêts civils les plus stratégiques. Il nous faut engager une réflexion sur les objets spatiaux civils dont la surveillance ou la protection nécessiteraient d'être confiées au ministère des Armées, au regard de leur importance pour le fonctionnement de l'Etat et du pays.

Je l'ai déjà dit et je redis donc ici : nous ne sommes en aucun cas engagés dans une course aux armements. Notre priorité est de poursuivre nos efforts diplomatiques, avec nos partenaires européens en particulier, mais plus largement, avec l'ensemble des Etats intéressés, pour garantir un usage pacifique de l'espace.

Troisième axe, nous devons perfectionner nos capacités de défense spatiale. Car l'espace c'est aussi un nouveau front à défendre. Et nous devons être prêts.

Vous le savez, la loi de programmation militaire porte l'ambition de renouveler toutes nos grandes capacités spatiales. Ce renouvellement est indispensable, mais il nous faut viser plus haut encore. C'est pourquoi j'ai décidé le lancement d'un nouveau programme d'armement nommé « Maîtrise de l'Espace ». Tout simplement. Il intégrera deux volets : la surveillance et la défense active.

Notre première responsabilité, c'est d'abord de protéger nos moyens dans l'espace. Ils sont essentiels à nos opérations, ils sont essentiels au fonctionnement de notre économie et de notre société. Il nous faut surveiller plus et mieux nos satellites. Il nous faut connaître parfaitement les objets qui les entourent, qui croisent leurs trajectoires. Il nous faut pouvoir détecter et attribuer les actes suspects, inamicaux, voire hostiles à nos satellites militaires et nos intérêts spatiaux.

La France est aujourd'hui une des rares nations à disposer de ses propres capacités de surveillance de l'espace, grâce aux radars Graves et Satam ainsi qu'aux télescopes du CNRS et d'Ariane Group. Et c'est une fierté. Demain, nous ferons appel à des moyens et des services plus sophistiqués encore. Le successeur de Graves devra être conçu pour déceler des satellites de la taille d'une boîte de chaussures à une distance de 1500 kilomètres. L'ONERA, dont je connais les qualités et l'excellence, a toute ma confiance pour relever ce défi.

Nous appuierons la densification et le réseau des télescopes Tarot du CNRS.

Nous solliciterons les services du réseau Geotracker d'Ariane Group pour obtenir plus d'images de l'orbite géostationnaire.

Et nous explorerons les capacités des radars imageurs de satellites pour mieux les classer.

Nous aurons recours aux services d'observation terrestre d'Airbus, pour bénéficier de la meilleure revisite possible. En septembre dernier, j'avais demandé que nos satellites Syracuse soient dotés de caméras pour leur autoprotection. Ces capacités sont en cours d'intégration et je m'en félicite. Mais nous n'en resterons pas là.

Je souhaite en effet que nous nous dotions de nano-satellites patrouilleurs à partir de 2023. De redoutables petits détecteurs qui seront les yeux de nos satellites les plus précieux.

Nous nous assurerons de pouvoir disposer de capacités de surveillance spatiale depuis l'espace, auprès de constellations privées. Je sais que Thales porte des ambitions dans ce domaine, et nous y serons très attentifs.

Nous expérimenterons un démonstrateur de radar de très longue portée, un outil précieux face à la menace croissante des missiles.

La France a son indépendance, et elle y tient. Mais elle ne saurait être isolée dans ce nouvel espace de conflictualités. Nous devons ainsi bâtir avec nos partenaires européens une future capacité commune de connaissance de la situation spatiale, suffisamment précise pour permettre la détection et l'identification des tous petits objets, y compris les débris de petite taille. Et je compte particulièrement sur l'Allemagne pour constituer un cœur battant de la surveillance spatiale.

Fort de ces nouvelles capacités de surveillance, nous pourrons organiser notre défense active. Et là, je veux être précise : la défense active, cela n'a rien d'une stratégie offensive, ce dont il s'agit, c'est d'autodéfense. C'est, lorsqu'un acte hostile a été détecté, caractérisé et attribué, pouvoir y répondre de façon adaptée et proportionnée, en conformité avec les principes du droit international.

Si nos satellites sont menacés, nous envisagerons d'éblouir ceux de nos adversaires. Nous nous réservons le moment et les moyens de la riposte : cela pourra impliquer l'emploi de lasers de puissance déployés depuis nos satellites ou depuis nos nano-satellites patrouilleurs.

Car oui, nous développerons des lasers de puissance. C'est un domaine dans lequel la France a pris du retard. Mais nous le comblerons, et je souhaite que nous puissions dans les meilleurs délais en équiper nos satellites précieux ou nos nano-satellites guetteurs pour tenir à distance

et le cas échéant éblouir ceux qui auraient la tentation de s'approcher de trop près.

Alors, vous l'aurez constaté, le programme est vaste, ambitieux. Il concentrera toutes nos énergies afin que nous disposions des premières capacités requises au cours de l'actuelle loi de programmation militaire pour une pleine capacité anticipée à l'horizon 2030.

Et nous aurons pour cela, besoin de vous, mesdames et messieurs les industriels. Outre les grands maîtres d'œuvre, nous avons la chance de pouvoir compter sur des sociétés telles que Hemeria, Sodern, Cilas et beaucoup d'autres. Je compte sur vous.

Evidemment, tout cela a un coût. Aussi, pour limiter les conséquences budgétaires de ces nouvelles capacités spatiales, nous pourrions y avoir accès soit en achetant des services auprès d'opérateurs de confiance, soit en mutualisant nos moyens avec nos partenaires européens. Je pense en particulier avec l'Allemagne ou avec l'Italie. Faire mieux ensemble en réduisant la facture, c'est aussi une des vertus de l'Europe de la défense.

L'effort est important, et comme l'a souligné le Président de la République, les ressources financières seront dégagées pour avoir les moyens de nos ambitions.

Sur la durée de cette LPM, cet effort représente 700 millions d'euros supplémentaires, en complément des 3,6 milliards d'euros déjà prévus pour le renouvellement complet de nos capacités satellitaires. Et ces investissements nouveaux seront réalisés à l'intérieur de l'enveloppe prévue par la loi de programmation militaire.

Mais nos efforts pour renouveler nos satellites militaires et déployer notre nouvelle stratégie spatiale resteraient vains si ces moyens demeureraient cloués au sol. Et je tiens donc à souligner encore une fois, l'importance capitale de notre capacité d'accès à l'espace : elle est indispensable à notre autonomie stratégique, elle est indispensable à notre place à l'avant-garde des puissances spatiales. Cette capacité de pointe repose sur un savoir-faire unique, acquis au fil des décennies passées avec la lignée de lanceurs qui fait aujourd'hui notre force : je veux bien entendu parler d'Ariane. Ce succès qui illustre à merveille ce dont est capable l'Europe lorsqu'elle s'y emploie avec constance et détermination, se poursuivra demain, je n'en doute pas, lorsqu'Ariane 6 ouvrira les portes du ciel à nos futurs moyens spatiaux, civils comme militaires.

C'est toujours avec beaucoup de fierté que je contemple un lieu qui réunit tant de talents, tant d'acteurs différents unis par un même objectif et qui ont les yeux rivés vers un même horizon. L'indépendance de la France, la défense de nos concitoyens, le futur de nos armées c'est ce qui, je crois, nous rassemble aujourd'hui. Et je veux remercier chacune et chacun d'entre vous pour toute l'énergie que vous y employez. Nos armées bien sûr, la Direction générale de l'armement évidemment, nos partenaires industriels, ainsi que le CNES et l'ONERA.

Nous sommes une seule et même équipe. L'équipe de France du spatial. La France, troisième puissance spatiale, nous y croyons. Nous avons fait partie des pionniers. Et nous serons à l'avant-garde.

Longue vie à l'armée de l'Air et de l'Espace !

Vive la République ! Vive la France !